

Meilleurs vœux 2025 ?

Vendredi 10 janvier 2025 - N°501



par Adrien Montoille, Président des PP

La période des vœux est aussi celle des perspectives, des espoirs ou des inquiétudes qui s'expriment. Or il est clair que le Galop et plus généralement l'Institution des Courses s'installent dans une zone de turbulences qui provoque beaucoup de questionnements sur l'avenir de notre passion.

C'est dans ce contexte compliqué que je souhaite adresser mes vœux à l'ensemble des acteurs des courses et notamment aux propriétaires et éleveurs dont nous sommes, dans les instances du Galop, de légitimes représentants.

Valorisons nos atouts

Tout n'est jamais tout noir ou tout blanc. Et même dans une période difficile qu'on ne peut nier, il faut reconnaître et surtout souligner les points positifs qui sont les nôtres pour mieux les valoriser et pour profiter de telles perspectives qui peuvent fonder un retour à la croissance.

Ainsi, nous avons, ces dernières années, souvent regretté l'absence d'une stratégie de lobbying

coordonnée. Si nos élus étaient souvent en contact avec les hippodromes de leur circonscription électorale, ils étaient bien peu sollicités au niveau national. Jusqu'au moment où le spectre mortifère d'une hausse des taxes sur les paris hippiques a provoqué une prise de conscience nouvelle et organisée. La Fédération Nationale, les Sociétés-mères ont pleinement joué leur rôle de coordinateurs et chacun a joué sa partition à travers ses propres réseaux. De nombreux parlementaires qui, dans leur circonscription, connaissaient les courses et l'élevage, en sont en ces circonstances, devenus des avocats déterminés au niveau national.

Aussi, sur ce sujet du lobbying, je forme deux vœux : celui d'une stabilité de la réglementation fiscale applicable aux paris hippiques, respectueuse de nos filières économiques et de nos emplois. Certes les projets de lois de finances qu'on évoque aujourd'hui semblent aller dans ce sens. Certes la bonne connaissance du sujet par l'actuel Premier Ministre devrait nous rassurer, mais en ce domaine et dans le contexte économique et politique du pays, rien n'est jamais acquis. Mon second vœu sur ce point est que nous sachions entretenir régulièrement ce tissu de relations qui s'est renforcé en ces occasions car il y a bien des sujets sur lesquels nous aurons à travailler avec la puissance publique.

Sur un point totalement différent, on doit se réjouir qu'enfin, France Galop semble s'engager

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

concrètement sur la voie de la valorisation du propriétaire. Le sujet n'est pas nouveau et a été évoqué dans tous les programmes des candidats à la présidence du Galop sans vraiment déboucher sur une mobilisation générale. Depuis l'entrée en fonction d'Élie Hennau, Directeur Général de France Galop, c'est clairement devenu un sujet récurrent et j'ai bon espoir que des actes concrets voient le jour tant sur la politique d'accueil des propriétaires que sur le développement des écuries de groupe ou sur la recherche de nouvelles vocations. J'en forme en tous cas le vœu afin que nos sollicitations deviennent enfin, dès 2025, très concrètes.

Enfin, je forme ici le vœu que nos hippodromes de province retrouvent chez nos dirigeants nationaux un discours clair et apaisé permettant d'envisager un avenir plus serein. Nous sommes émus, au cours de l'année qui s'achève, des propos inquiétants sur la révision de la carte de France des hippodromes, d'un trop grand nombre de sites, d'une pseudo nécessité de fermer des champs de courses pour faire des économies. Il semble que la « journée des bénévoles » organisée à Longchamp en septembre dernier ait marqué un tournant dans le discours, amenant nos dirigeants à affirmer le rôle déterminant des régions pour notre filière. Dans un entretien donné par Philippe Bouchara à *Jour de Galop*, ce dernier a affirmé qu'aucune fermeture volontaire et organisée d'hippodrome n'était à l'ordre du jour. Saluons cette déclaration apaisante et qui correspond à nos demandes insistantes.

L'Institution dans la tourmente

Les propos liminaires, et très transparents du Président de France Galop lors du dernier Comité

de la Société-mère et qui ont été rapportés par la presse spécialisée, font apparaître clairement des zones de turbulences très inquiétantes.

La première se situe au cœur du réacteur : le PMU. Malgré les déclarations des dirigeants du PMU et surtout inspirées par la méthode Coué, les résultats ne peuvent être considérés comme bons et les projections à venir tellement inquiétantes que le Trot n'a pas voulu les voter et que le Galop souhaite les faire vérifier par un audit que nous souhaitons rapide et en profondeur. Au lieu de se réfugier derrière des excuses exogènes (la météo, la concurrence des autres événements sportifs, les grèves...) le PMU doit se remettre en cause, admettre l'échec cuisant de la réforme du Quinté, la stagnation de ses performances, et proposer une vision stratégique qui ne saurait attendre 2030 ! Et il appartient aux « actionnaires » que sont le Trot et le Galop d'imposer ensemble une telle évolution au management du PMU. Il y a là extrême urgence. Ce n'est plus alors de l'ordre d'un simple vœu mais bien d'une légitime exigence.

Dans ce même discours de Guillaume de Saint Seine devant le Comité de France Galop, l'ambiance tendue entre les deux sociétés-mères a été clairement évoquée. Les acteurs des courses, toutes disciplines confondues, ne peuvent accepter cette situation et en subir les conséquences. Nous irions vers un mur et nous ne pourrions pas tenir le volant dans la même direction pour échapper à l'accident qui nous guette ? C'est tout simplement impossible.

Face aux menaces d'une sur-taxation des paris hippiques, ce sont les associations socio-

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

professionnelles qui ont pris – ensemble – la main et le leadership. Si nos dirigeants n'arrivent pas à recréer les conditions d'une entente solidaire, il faudra qu'ensemble, au niveau des acteurs du Trot et du Galop, nous construisions et imposions cette nécessaire union. En plusieurs occasions, les PP ont invité des dirigeants du Trot à nos AG. Lors de la constitution de nos listes de candidats aux élections du Galop nous avons pris soin d'y faire figurer des personnalités du Trot. L'union est indispensable et nous sommes déterminés à participer à sa reconstruction.

Les bonnes questions

Je ne crois pas au grand soir, à la révolution qui viendrait mettre à mal le modèle d'organisation de notre institution. Ce modèle fondé sur un PMU puissant, appartenant à l'Institution des courses et en partenariat avec une tutelle impliquée qui nous a, jusqu'à aujourd'hui, préservés des errements rencontrés par d'autres nations de courses en Europe. Mais le monde évolue et nous devons en tenir compte et nous poser les bonnes questions.

En voici quelques-unes, entre autres : La concurrence sur le marché des jeux se densifie, notamment sous la pression du leader qu'est la Française des Jeux. Faut-il continuer à faire comme si de rien n'était, ou pire à considérer notre concurrent comme un ennemi ou ouvrir des discussions constructives et sereines ? La croissance du marché des paris hippiques est notre intérêt commun et le mécanisme de la taxe affectée doit nous encourager à avancer dans des discussions prospectives au bénéfice de tous.

Le second point est celui du management du PMU. Aujourd'hui, avec la multiplication du nombre

d'administrateurs au sein du Conseil du PMU, le Trot et le Galop, même en parfaite symbiose, ne disposent pas du pouvoir de diriger. Il faut au moins se poser la question de l'organisation du management du PMU. Et ce n'est évidemment pas seulement une question de personnes.

Le troisième sujet est celui du rôle de nos tutelles. On entend peu leurs voix, on ne connaît pas leurs positions face aux dérèglements auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Interrogés par nos représentants PP lors du dernier Comité de France Galop, ils sont restés sur la réserve. Ainsi il fut un temps où le PMU était dirigé par un tandem qui associait un représentant des sociétés des courses et un haut fonctionnaire qui avait ses entrées – bien utiles – à Bercy et apportait d'autres perspectives à nos stratégies. Ce n'est plus le cas aujourd'hui il faut s'interroger sur ce point.

Les turbulences actuelles nous obligent plus que jamais à être solidaires et proactifs. C'est le vœu que je forme ici avec l'engagement de participer aux débats qui doivent animer, avec détermination, l'Institution des courses.

Les propriétaires ou les éleveurs sont par nature confiants en de jours meilleurs pleins de succès, de victoires, de moments de joie inégalables lorsque nos élèves passent le poteau en tête. Je formule donc, pour chacun d'entre nous, le vœu très sincère de victoires nombreuses sur nos hippodromes.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr